

Eau et assainissement : Le programme EAU II couronné de succès

Dossier de la rédaction de H2o
February 2016

Le programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement (EAU II), initié dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne et qui vient d'être déclaré couronné de succès, estime Hassina Hammouche, directrice du programme.

"Le bilan de ce programme réalisé entre 2012 et 2016 a été très positif", a-t-elle affirmé au cours d'une journée d'information destinée à la presse sur le programme qui a nécessité 40 millions d'euros dont 30 millions d'euros accordés par l'Union européenne à l'Algérie. La partie algérienne a contribué pour sa part de 10 millions d'euros. "Le programme prévoyait 67 actions visant à améliorer la prise en charge de la gestion de l'eau et de l'assainissement. Des actions qui ont été achevées à 100%", a assuré la directrice du programme, en précisant : "Une enveloppe de 10 millions d'euros a été allouée à l'assistance technique et à la formation. Nous avons aussi atteint les objectifs fixés en consommant 99,91 % de cette somme, soit 9,38 millions d'euros." Le reste de la somme sera restitué à l'Union européenne, selon cette responsable. Le programme a permis également de mettre en place un système de gestion informatique couvrant 13 500 kilomètres de réseau d'assainissement. "EAU II prévoit 17 indicateurs de performance de différentes natures, nous avons déjà atteint 12 indicateurs. [Les actions liées] aux 5 autres sont en cours", a-t-elle ajouté. D'autre part, quatre études prévues dans le cadre de ce programme ont été finalisées. Il s'agit d'études relatives au plan de lutte contre les inondations, à la stratégie nationale d'assainissement, à la stratégie d'assainissement en zones rurales et à l'amélioration des performances des stations d'épuration.

La journée d'information organisée par le ministre des Ressources en eau et de l'environnement a compris des visites guidées aux stations d'épuration de Baraki et de Reghaia. Des stations où l'eau usée est séparée d'une boue organique susceptible d'être utilisée comme engrais dans le domaine agricole, mais qui ne l'est toujours pas en raison de l'absence d'un cadre juridique le permettant. Une procédure a été engagée récemment pour fixer une norme algérienne relative à cette boue afin de pouvoir l'utiliser dans le secteur agricole, a déclaré Mme Hammouche à l'APS. "Nous avons soumis un dossier à l'Institut algérien de normalisation (IANOR) pour définir la qualité de la boue à utiliser dans l'agriculture", indique la directrice du programme qui considère cette démarche comme l'un des défis immédiats à relever.

Manuela

Navarro, chef de la coopération à la délégation européenne en Algérie a elle aussi souligné la réussite du programme. Mme Navarro n'a pas oublié la possibilité d'un troisième programme "pour peu que la partie algérienne en fasse la demande". Le programme précédent, également mené dans le cadre d'un partenariat avec l'UE concernait exclusivement l'eau potable.

Algérie Presse Service (Alger) - AllAfrica